

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Poste cadre temporaire – 12 mois, temps plein

VOTRE MISSION

Assurer un rôle-conseil stratégique auprès de la direction générale et des gestionnaires, tout en veillant à la mise en œuvre efficace et conforme des processus RH. Vous encadrerez l'équipe des ressources humaines et agirez comme gardien(ne) de la cohérence, de l'équité et de la conformité des pratiques de gestion du capital humain.



VOS DÉFIS

- Définir, à implanter et à faire évoluer les politiques, les pratiques et les processus RH en cohérence avec les orientations stratégiques et la vision moderne, agile et humaine de la gestion municipale.
- Exercer un rôle-conseil de haut niveau auprès de la direction générale et des gestionnaires.
- Définir les orientations stratégiques afin d'encadrer et mobiliser l'équipe des ressources humaines.
- Participer aux négociations de conventions collectives et à la gestion des relations syndicales.
- Développer et implanter des outils de gestion stratégique en ressources humaines.

PROFIL RECHERCHÉ

- diplôme d'études universitaires (BAC) en relations industrielles ou en administration des affaires, profil ressources humaines ou autre domaine pertinent;
- posséder un minimum de sept (7) à dix (10) années d'expérience pertinentes à la fonction et ce, dans un milieu syndiqué;
- être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA);
- leadership mobilisateur, capacité à encadrer une équipe et à instaurer un climat de confiance, d'efficacité et de collaboration;
- habiletés en négociation, résolution de conflits, accompagnement du changement et gestion de dossiers sensibles ou à enjeux politiques;
- démontrer une approche proactive et stratégique en matière de gestion des ressources humaines et des relations de travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Type de poste

Poste cadre temporaire (12 mois) à temps plein (34 h par semaine, rémunéré sur la base de 35 h), avec possibilité de prolongement.

Salaire annuel

Entre 85 245 \$ et 95 944 \$

établi en fonction de l'expérience jugée pertinente

Autres avantages

- congé les vendredis après-midi;
- régime de retraite avec des cotisations de la Ville s'élevant à **9,5 %**;
- assurances collectives, avec une prise en charge de 50 % par l'employeur (soins médicaux, dentaires, oculaires);
- accès aux soins de télémédecine et à un programme d'aide aux employés (PAE).

Entrée en poste

Dès que possible

Vous êtes la personne toute désignée pour ce poste?

Faites-nous parvenir votre candidature **avant le 13 juillet 2025** à

rh@ville.marieville.qc.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.